

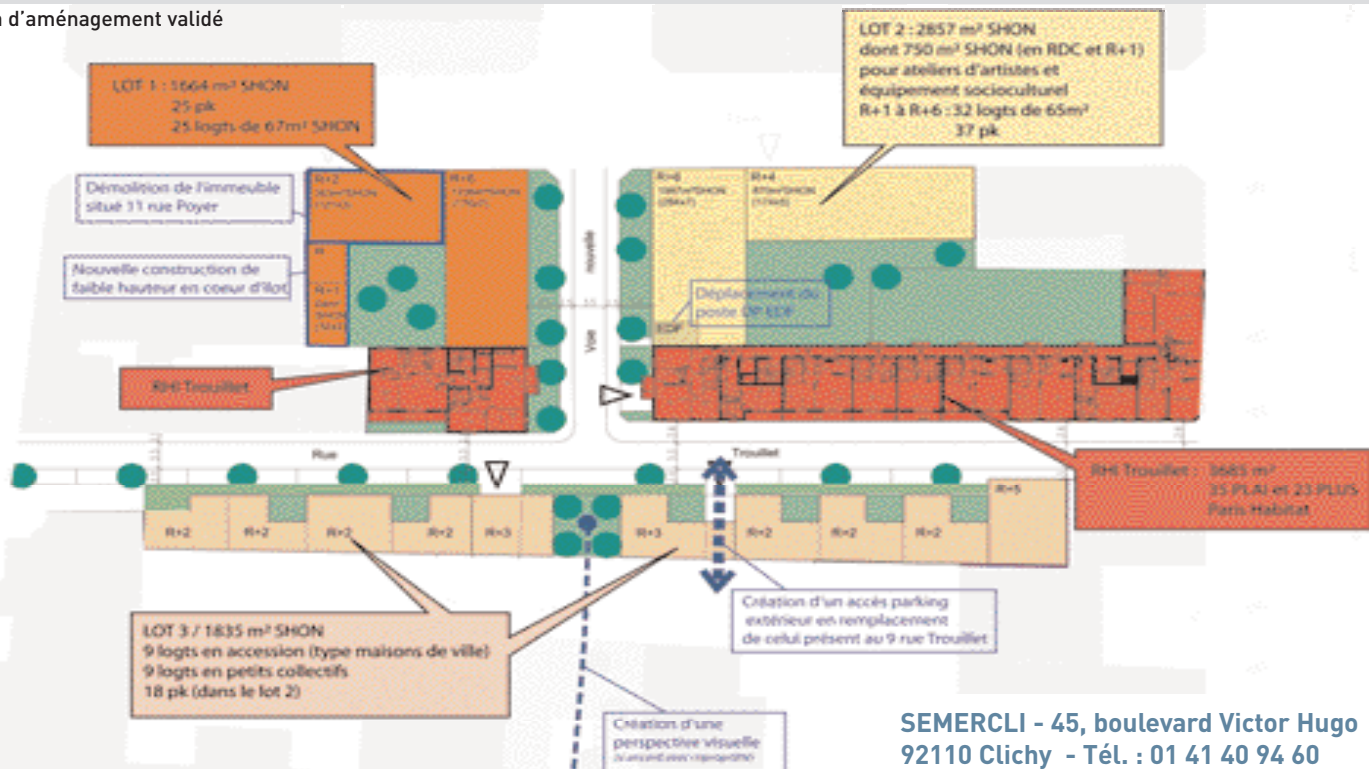
Zac Trouillet-Fouquet : [ré]écriture d'un tissu urbain dense traditionnel

Directement placée sous l'influence parisienne, Clichy souhaite poursuivre l'effort de production de logements sociaux (actuellement 30 % du parc) tout en continuant à agir sur l'habitat indigne et à lutter contre la forte pression foncière dont découle une offre souvent inadaptée aux besoins. Composé d'anciens immeubles de construction médiocre, le site de la Zac Trouillet-Fouquet a bénéficié d'une intervention lourde et de longue haleine. Dès les années 90, la Ville a cherché à intervenir sur ce patrimoine privé très dégradé, à la fois par des actions fortes et des actions d'accompagnement pour

les immeubles les moins « abimés ». En 2003, le quartier se trouvait donc à mi chemin de sa restructuration sans dispositif opérationnel pour terminer cette transformation. Aussi, la Ville a décidé d'engager une opération de Résorption de l'habitat insalubre sur une partie des immeubles encore habités, et de relancer une nouvelle Zac dont l'un des objectifs sera de remodeler le tissu urbain. En effet, la première Zac avait eu un effet traumatisant sur le tissu urbain, que la nouvelle Zac pourrait atténuer, tout en adaptant le programme initial vers une stigmatisation moins forte du parc de logements.

42

Plan d'aménagement validé



Plutôt qu'une opération de rénovation urbaine, la Semercli a opté pour la préservation d'un tissu urbain dense et composite.

SEMERCLI - 45, boulevard Victor Hugo
92110 Clichy - Tél. : 01 41 40 94 60
www.semclichy.com
Olivier Aubier - Tél. : (33) 01 41 40 87 30
oaubier@semclichy.com